

15-MAI-2003

# NUFARM 2,4-D ACIDE

UTILISER SEULEMENT POUR LA PRÉPARATION  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

<b>GARANTIE : 2,4-D 99 %</b>	<b>N. D'HOMOLOGATION : 17045 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES</b>
<p><b>MODE D'EMPLOI :</b> Pour usage dans la fabrication d'un herbicide seulement. La responsabilité incombe aux fabricants ultérieurs successeurs de fournir des documents qui répondent à la <i>Loi sur les produits antiparasitaires</i>.</p> <p><b>PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU PERSONNES NON AUTORISÉES.</b> Nocif en cas d'ingestion. Nocif si absorbé par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Retirer les vêtements contaminés immédiatement. Se laver à fond après la manipulation. Nocif si inhalé. Éviter de respirer la poussière.</p> <p><b>PREMIERS SOINS : Ingestion :</b> Boire 1 ou 2 verres d'eau et <b>FAIRE VOMIR</b> la victime en insérant le doigt ou un objet obtus dans le fond de la gorge. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Recourir à des soins médicaux ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. <b>Contact avec la peau :</b> Laver avec une quantité abondante d'eau savonneuse. Si l'irritation persiste, recourir à des soins médicaux ou appeler un centre antipoison. <b>Contact avec les yeux:</b> Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Recourir à des soins médicaux ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.</p> <p><b>RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :</b> Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Pour complément d'information, consulter la Fiche technique santé-sécurité.</p> <p><b>ENTREPOSAGE:</b> Entreposer dans le contenant original. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré. Garder à l'écart des graines, de la nourriture, des engrais et autres pesticides. Tenir à l'écart du feu, des flammes ou autres sources de chaleur.</p>	<p><b>NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS :</b> Garder les spectateurs à l'écart. Ne pas fumer, boire ou manger pendant le nettoyage. Porter un équipement de protection (respirateur et combinaison), balayer toute la poussière et la mettre à la pelle dans un baril. Ajouter les emballages brisés dans le baril et sceller en vue de l'élimination dans un dépotoir approuvé.</p> <p>Laver à fond l'endroit avec une solution de bicarbonate de sodium, éponger et mettre dans un baril. Laver à nouveau avec de l'eau, éponger et mettre dans un baril en vue de l'élimination dans un dépotoir approuvé. Retirer et laver tous les vêtements et l'équipement de protection. Prendre une douche et se laver à fond avec de l'eau savonneuse après avoir fini de nettoyer. Pour des renseignements sur le nettoyage d'un déversement, communiquer avec l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant.</p> <p><b>ÉLIMINATION:</b> Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale.</p> <p>Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.</p> <p><b>AVIS À L'UTILISATEUR :</b> Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la <i>LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES</i>.</p> <p><b>AVIS À L'ACHETEUR :</b> La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.</p>

Nufarm Agriculture Inc.  
5507 1<sup>st</sup> Street SE  
Calgary, Alberta T2H 1H9

**DANGER [SYMBOLE] POISON**

**NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES  
PAR JOUR  
1-800-334-7577  
CONTENU NET : 25 kg**

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )